

Village vacances*** « Les Cèdres » à GRASSE

« VENEZ DANSER ! »

Séjour 8 jours / 7 nuits

Du 25 avril au 2 mai 2020

Et

Du 5 au 12 septembre 2020



Spécial SBK : Salsa – Bachata - Kizomba

Débutants ou déjà danseurs, venez vous initier ou vous perfectionner
A la Salsa, la Bachata et la Kizomba.

Philippe et Marie-Line, professionnels de la danse,
vous transmettront leur passion dans la bonne humeur, en toute convivialité !
Dansez tous les jours lors des cours organisés, des apéritifs animés et des soirées dansantes
(toutes danses) !

Attention : nombre de places limité !

PROGRAMME DU SEJOUR

1^{er} jour : Arrivée pour le dîner.

Du 2^{ème} au 7^{ème} jour :

- **2 cours par jour** avec 2 niveaux proposés (débutants et intermédiaires)) tous les matins, cours de Kizomba et tous les après-midi, cours de Bachata ou de Salsa encadrés par vos professeurs, Philippe et Marie-Line. (danses citées à titre indicatif, liste non contractuelle).
- **apéritifs dansants** (avant les repas) *en fonction des soirées dansantes programmées.*
- le dimanche après midi : Danse et 1^{er} cours
- **2 soirées dansantes** « toutes danses » animées par un DJ et Philippe et Marie Line.
- Vendredi soir : **grande soirée de gala** en tenue « **blanche** » avec un dîner festif et une soirée dansante animée par Mister Jo.

Dernier jour : départ après le petit déjeuner.

Horaires des cours :

Le 1^{er} cours le dimanche, est à 17h00. Les autres jours : de 10h15 à 11h45 et de 17h00 à 18h30.

Pas de cours le mercredi matin.

En dehors des cours, des apéritifs animés et des soirées dansantes, vous pourrez bénéficier des équipements du village vacances et participer à l'animation proposée en journée et en soirée.

Voir programme sur place.

INFOS PRATIQUES

Tarif : 505 € par personne. Nombre de places limité.

Supplément chambre individuelle offert.

Prévoir votre tenue « blanche » pour la grande soirée de gala.

Ce tarif comprend :

- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 8^{ème} jour,
- 2 cours par jour du jour 2 au jour 7,
- L'accès aux apéritifs animés,
- 2 soirées dansantes animées par un DJ et Philippe et Marie Line.
- 1 soirée de gala comprenant un repas festif et une grande soirée dansante animée par Mister Jo.

Ce tarif ne comprend pas :

- les frais de dossier (15 €),
- les frais de participation à la vie associative (15€),
- la taxe de séjour.
- Supplément chambre supérieure : 6€ par nuit et par personne.

Réservation :

- par courrier : AEC VACANCES – 2/4 rue du Lachat – BP 54 – 74230 THONES
- par mail : contact@aec-vacances.com
- par téléphone : 04.50.02.90.74

Complément d'informations :

- Un chèque de caution de 200€ vous sera demandé à votre arrivée.
- Les clefs des chambres vous seront remises à partir de 16h, le jour de l'arrivée.
- Les logements devront être libérés à 10h, le jour de départ.
- L'AEC se réserve le droit d'annuler le séjour au plus tard 21 jours avant, si le nombre minimum de 6 participants n'est pas atteint.



Le parc du Village de vacances Les Cèdres